



FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2022

— INDICATEUR « ÉCART DE RÉMUNÉRATION »

NOTE OBTENUE 36/40

CE QUE CELA VEUT DIRE En 2022, il y avait un léger écart de rémunération au global, en faveur des hommes.

— INDICATEUR « ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATION »

NOTE OBTENUE 35/35

CE QUE CELA VEUT DIRE En 2022, il y a eu plus de femmes augmentées que d'hommes au Festival.

— INDICATEUR « POURCENTAGE DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION À LEUR RETOUR DE MATERNITÉ »

NOTE OBTENUE 15/15

CE QUE CELA VEUT DIRE En 2022, aucune salariée revenue de congé maternité n'a été privée d'augmentation qui ait bénéficié à d'autres salariés pendant leur congé.

— INDICATEUR « RÉPARTITION PARMIS LES 10 SALARIÉES AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS »

NOTE OBTENUE 5/10

CE QUE CELA VEUT DIRE L'équilibre femmes / hommes, parmi les 10 plus hautes rémunérations au Festival n'est pas tout à fait assuré en 2022, d'où cette note de 5/10.

Pour chacune de ces notes, le Festival applique les règles de calcul définies par décret.